



La Lettre des rythmes éducatifs

<http://www.eure.gouv.fr/Politiques-publiques/Jeunesse-sport-et-vie-associative>

Direction départementale
de la cohésion sociale
de l'Eure

n° 7 - mars 2014

Les bonnes pratiques

« Une activité unique
n'est pas périscolaire »

L'organisation d'une activité unique, par exemple sportive ou musicale, sur tout ou partie de l'année, n'entre pas dans le cadre de la définition d'accueil de loisirs périscolaire au sens du code de l'action sociale et des familles.

La réglementation des accueils collectifs de mineurs n'est donc pas applicable.

De même, une « étude » offrant seulement une aide aux devoirs sans activité d'animation n'entre pas non plus dans le cadre de la définition d'un accueil de loisirs

La mobilisation des organismes de formations au BAFA

La question de l'accueil périscolaire dans le cadre de la réforme des rythmes éducatifs conduit à s'interroger sur le recrutement des animateurs et son corollaire : leur formation.

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est-il vraiment adapté ?

Le BAFA est un diplôme qui permet la pratique d'une activité indemnisée au sein d'un accueil collectif de mineurs.

L'accueil périscolaire étant une des modalités des ACM, le BAFA reste un moyen de former des animateurs qui interviendront sur ce temps.

Toutefois deux aspects doivent être considérés :

- La situation pédagogique de l'animateur périscolaire est particulière dans la mesure où il agit sur des périodes courtes
- Le projet éducatif territorial fait partie intégrante de son environnement professionnel puisqu'il organise des activités périscolaires prolongeant le service public de l'éducation et en complémentarité avec lui.

En conséquence, et dans le cadre de cette réforme, des aménagements sont à rechercher afin de :

- reconnaître les accueils périscolaires comme lieux de formation des animateurs
- penser ces nouveaux temps périscolaires comme un temps d'accueil original, adapté au besoin des enfants.

Afin de répondre à cette double exigence, les organismes de formation se sont positionnés pour :

- Mettre en œuvre des sessions d'approfondissement BAFA sur la thématique « activités périscolaires »
- Proposer des formations, sur site, à la demande des collectivités, en particulier pour les ATSEM et le personnel de service, avec des horaires adaptés à leurs obligations professionnelles et un accompagnement, sur les temps d'accueil des enfants, pour des mises en situation

Si le CAP « petite enfance » permet en effet de justifier des prérogatives du BAFA, il ne donne pas forcément, à son titulaire, les outils nécessaires en situation d'animation.

Le tableau joint dresse, à ce jour, l'état de l'offre.

Il est à noter que dans le cadre de ces formations, un accompagnement de plusieurs stagiaires par un même tuteur est envisageable.

S'agissant des financements, sont mobilisables à ce jour

- La CAF en fonction d'un plafond de revenus
- Les communes ou des communautés de communes
- Dans le cadre d'un contrat de travail aidé par l'Etat, une prise en charge des frais pédagogiques par un OPCA
- Un comité d'entreprise
- Le Crédit Mutuel

Néanmoins, le BAFA demeure un diplôme **non professionnel** pour des animateurs encadrant **de manière occasionnelle** des enfants en accueils collectifs de mineurs. Dans le cadre d'un parcours professionnel, il doit être considéré comme un premier niveau avant l'obtention d'un brevet professionnel.

➤ **C.E.M.E.A**

www.cemea-haute-normandie.org

Centre d'Entraînement aux Méthodes d'Education Actives
33, route de Darnétal
BP. 1243
76177 ROUEN CEDEX 1
Tél. : 02.32.76.08.40

➤ **FRANCAS**

www.francasnormandie.fr

FRANCAS DE L'EURE
71 rue Saint-Louis
27032 EVREUX CEDEX
Tél. : 02.32.39.32.46

FRANCAS DE SEINE MARITIME
451, rue Léon Blum
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
Tél. : 09.81.01.26.20

➤ **LEO LAGRANGE**

www.leolagrange-fnll.org

Centre Normandie
84 rue Saint Thibault
28105 DREUX CEDEX
Tél. : 02.37.63.07.20

➤ **U.F.C.V.**

www.ufcv.fr

Union Française des Centres de Vacances
28 quai Gaston Boulet
76000 ROUEN
Tél. : 02.32.76.70.70

➤ **AFOCAL**

www.afocal.fr

Association pour la FORMation des Cadres de l'Animation et des Loisirs
13 bis, rue de la Petite Cité
27000 EVREUX
Tél. : 02.32.31.11.63

➤ **FDFR**

<http://fdfr27.ifrance.com>

Fédération Départementale des Foyers Ruraux
B.P. 15
27560 LIEUREY
Tél. : 02.32.42.02.94

➤ **IFAC**

www.ifac.asso.fr

2, rue du Président Huet
27000 EVREUX
02.32.38.73.02

32rue Jules Lescene
76000 LE HAVRE
02.35.19.59.75

➤ **SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE**
www.scoutsetguides.fr

41 route de Neufchâtel
76000 ROUEN
02.35.12.46.20

➤ **AROEVEN**
aroevenrouen@free.fr

Rectorat
25, rue de Fontenelle
76000 ROUEN
02.35.98.01.80

FORMATION BAF A APPROFONDISSEMENT activité périscolaire

2013/2014

ORGANISMES	DATES	LIEUX	THEMATIQUE	ORGANISATION SUR SITE (animateurs / ATSEM / personnels de service)
FRANCAS	28/04/14 au 03/05/14	Oissel	Activité périscolaire à l'activité du centre de loisirs	OUI
UCPA	néant			OUI
AFOCAL	14/04/14 au 24/04/14	Rouen	Accueils de loisirs et temps périscolaires	OUI
	28/04/14 au 03/05/14	Evreux		
	28/04/14 au 03/05/14	Chartres		
	18/10/14 au 23/10/14	Evreux		
	18/10/14 au 23/10/14	Le Havre		
CEMEA	21/04/14 au 26/04/14	Rouen	Périscolaire	OUI
FDFR	néant			OUI

***Contact :**

Corinne BELLEMERE – D.D.C.S. 02.32.24.86.18 – corinne.bellemere@eure.gouv.vr

Isabelle BERROU – D.D.C.S. – 02.32.24.86.11 – isabelle.berrou@eure.gouv.fr